

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 3 (1964-1965)
Heft: 14

Rubrik: La Suisse en bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il faut ensuite attendre la fin du 19^e siècle pour voir un autre Suisse, Mgr MERMILLOD, devenir Cardinal de Curie en 1890. Son nom fut mêlé aux événements politiques de la période du « Kulturkampf ». Nommé vicaire apostolique à Genève, le Conseil d'Etat du Canton ordonna son expulsion en 1873. La même année à Berne la Nonciature était contrainte de fermer ses portes qui ne se rouvrirent qu'en 1920. C'est à Mgr MERMILLOD que l'on doit la fondation de l'Université de Fribourg en 1889.

Sous quels signes se présentera la carrière à Rome de S. E. le Cardinal JOURNET ? Nul ne peut le dire à l'heure actuelle. Il participe comme expert aux travaux du Concile Vatican II où sa longue expérience n'a pas manqué d'être hautement appréciée.

Un Prince-abbé de l'Abbaye de St. Gall (1687-1696), Celestino SFONDRATI a bien été nommé cardinal en 1695. Né à Milan, issu d'une famille de la noblesse d'Eglise, un Sfondrati fut pape sous le nom de Grégoire XIV, il ne peut guère figurer dans la liste des cardinaux d'origine suisse.
A. W. K.

LA SUISSE EN BREF

● **Monsieur Hans Peter TSCHUDI** a été brillamment élu Président de la Confédération pour 1965. Monsieur Hans SCHAFFNER accède à la vice-présidence.

● **L'arrêté fédéral** sur le maintien des mesures temporaires de contrôle des prix a été approuvé par le peuple suisse et les cantons par 460.407 voix contre 118.772. La participation au scrutin a été de 37 % en moyenne. A noter que dans les cantons où les citoyens étaient consultés également pour des problèmes cantonaux ou communaux, la participation au scrutin fut d'environ 70 %.

● **L'exposition de Beaulieu** à Lausanne. « Chefs-d'œuvre des collections suisses » a enregistré en six mois le chiffre de 272.000 entrées, ce qui la place parmi les plus importantes expositions d'art en Europe.

● **Pro Helvétia.** Cette fondation qui a pour but de promouvoir la vie culturelle en Suisse et de la faire connaître à l'étranger, a fêté son 25^{ème} anniversaire. Dans son discours le Conseiller Fédéral Tschudi a remercié le Président sortant, le Professeur R. von Salis qui a été pendant 12 ans à la tête de la Fondation, et a salué le nouveau Président en la personne de Monsieur Michael Stettler, architecte, historien des Arts, muséologue et homme de lettres. Au sujet de la propagande à l'étranger pour la vie culturelle suisse, Monsieur Tschudi a exposé que l'activité des Cantons et des particuliers n'y peut jouer un rôle important et que c'est une question qui revient à la Confédération, ce qui justifie les subventions que celle-ci alloue à Pro Helvétia. Considérant que la concurrence des différents pays a considérablement augmenté pendant ces dernières années, Monsieur Tschudi invite Pro Helvétia à vouer dorénavant à cette branche de sa mission une attention accrue.

● **Tunnel routier au Saint-Gothard.** Le Conseil Fédéral demande l'accord de principe des Chambres pour un tunnel de 16 km. de Goeschenen à Airolo. Coût 861 millions de Fr. S., y compris les deux voies d'accès - huit ans pour la construction.

● **Raccordement de Berne au réseau aérien.** Une commission fédérale s'en occupe et devra décider s'il s'agit de services aériens d'intérêt général ou non. La situation topographique de l'aérodrome de Berne-Belpmoos et les faibles perspectives de rentabilité ne sont pas en faveur de services réguliers.

● **Zurzach a maintenant deux sources chaudes**, ce qui lui permettra de devenir une grande station thermale.

● **Le ski suisse** a bien commencé la saison. Willy Favre, Dumeng Giovanoli et Edmund Bruggmann chez les messieurs et Thérèse Obrecht chez les dames, se sont distingués dans diverses compétitions.

● En réponse à une question posée par un conseiller national bâlois, le Conseil Fédéral se déclare prêt à recourir davantage à la radio et à la T.V. pour assurer d'une manière plus directe et plus vivante l'information du public. Les exposés porteront surtout sur des problèmes d'ordre général.

● **Le D.M.F.** a nommé une commission de 9 membres chargés d'étudier la réorganisation de ce département.

● **La Députation jurassienne**, seul interlocuteur valable aux yeux du Gouvernement bernois, a déposé ses conclusions après avoir recueilli les avis et suggestions de tous les partis et organismes du Jura. Ces conclusions conduisent à la demande d'une large autonomie au sein du Canton.

● **Nouveau car-ferry « Roi Baudouin ».** Suite à l'article relatif à Sulzer Frères S.A. (C.S. N° 13 de décembre 1963), nous supposons que vous aurez rectifié vous-mêmes une erreur de composition. La puissance des 2 moteurs de ce car-ferry est de 4.500 C.V. et non de 450.

LA VIE CULTURELLE SUISSE EN BELGIQUE

Nous n'avons pas en SUISSE de « Ministère de la Culture », ce vaste domaine étant réservé aux cantons. Il s'agit là de l'une des servitudes du fédéralisme qui a certes ses raisons d'être, vu la diversité de nos cultures sur le plan ethnique et cantonal, mais qui trouve un heureux correctif dans l'existence et l'activité de Pro Helvétia.

Si, des points de vue touristique, technique et commercial, l'information est généralement abondante, on ne peut en dire autant à propos des questions culturelles.

Nous ne pouvons vous donner une relation des événements artistiques et littéraires que dans la mesure où l'Ambassade en sera elle-même informée à temps.

En décembre dernier

l'ensemble de cuivres de Radio Lausanne a été choisi pour interpréter à la R.T.B. les œuvres de compositeurs des pays de la Communauté Radiophonique de Langue Française. Il a remporté un très grand succès. En les recevant à l'ambassade, Mr. l'Ambassadeur J.-L. Pahud a vivement félicité et remercié les musiciens et leur directeur.

Le 8 janvier 1965,

au Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles, Peter Perret, parachevant sa formation par un stage au Conservatoire de Bruxelles, dirigea avec brio le jeune orchestre de chambre de Bruxelles dans des œuvres de Vivaldi, Bach, Mozart, Lekeu et Stravinski.

Le 23 février 1965, à l'Atelier

Marc STEHLE, basse-baryton, accompagné par le pianiste Hans Willi Häusslein, interpréta des œuvres de Rameau, Duparc, Schumann, Wolf et Frank Martin. Ce récital de mélodies était placé sous le patronage de Mr. Ludwig Meier, Conseiller d'Ambassade.

Enfin, en janvier

le jeune écrivain suisse Freddy BOLLER orientait la presse au Martini Club sur son livre, **L'Enfer des crocodilles**. Freddy Boller est né à Anvers, en 1932, de père suisse et de mère belge. Après une première candidature à l'Université Coloniale d'Anvers, il termina ses études de sciences politiques, sociales et économiques à l'U.L.B. Dès 1954, il fut engagé à la Banque du Congo à Léopoldville. En 1957, ses vacances furent consacrées à une première expédition de chasse en Oubangui et à partir de 1959, il quitta définitivement la banque pour organiser avec quelques amis la chasse professionnelle aux crocodiles.

Rentré en 1962 en Europe, Freddy Boller écrit son livre qui relate les mémoires d'un des plus audacieux chasseurs professionnels de notre temps en Afrique centrale. Ces captivantes aventures n'ont rien de romancé, tout est authentique. Freddy Boller a réussi à recréer de bout en bout l'atmosphère de suspense de ses odyssées, les différents épisodes sont admirablement liés par un humour pétillant, parfois cynique et désopilant. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cette intarissable source d'aventures qu'est le Congo, n'avait pas permis jusqu'ici de soulever le voile sur de pareils exploits.

Nous vous recommandons vivement la lecture de ce livre d'un Suisse de Belgique. En vente dans toutes les librairies, **L'Enfer des crocodiles (Ngandu Mabé)** est édité par Flammarion, dans la collection « L'aventure vécue ». La traduction allemande vient de sortir de presse aux éditions « Schweizerspiegel Verlag », Zurich.